

Compte rendu Conseil Municipal 03/06/2016

Contrat de maintenance du chauffage à l'église

Renouvellement du contrat de maintenance pour une durée de 5 ans, la redevance annuelle est de 520 € HT.

Convention « transports scolaires »

Pontivy Communauté reprend l'organisation des transports scolaires vers Pontivy dès la rentrée scolaire 2016/2017. Le Maire est autorisé à signer la convention fixant les modalités de mise à disposition des services de Pontivy Communauté au nom de la Commune. Eric Robert et Nicolas LE FLOHIC sont désignés élus « référent ».

Subvention à l'association Centre Bretagne pour la sauvegarde des abeilles bretonnes

Une subvention de 108 € (0,10 €/habitant) est votée pour cette nouvelle association qui va former des personnes au « certibiocide », celles-ci pourront intervenir pour la destruction des nids de frelons asiatiques n'excédant pas 15 mètres de haut.

Acquisition

En vue de l'acquisition de la dernière maison « impasse du Presbytère », le Conseil Municipal fait une offre à 10 000 € net vendeur. La Commune prendra en charge les frais notariés.

Travaux

La rénovation du court de tennis est programmée début juin. L'Entreprise EIFFAGE, attributaire du marché, fait appel à un sous-traitant pour la mise en œuvre de la structure. Budget : 34 294 € HT (y compris avenant de 1 150 € HT) subventionné à 50 %.

Le marché « voirie 2016 » est attribué à l'Entreprise Pigeon Bretagne Sud pour la somme de 24 306.50 € HT. Il concerne la pose d'un enrobé sur le CR 17 à Kéresse sur 600 ml et à Kergouët sur 430 ml. Le carrefour de Kéroret-route de Croixanvec fait l'objet d'une reprise en enrobé.

S'agissant du cheminement piétonnier à « Kéroret », les glissières de sécurité devenues obsolètes seront remplacées par des balises blanches prises en charge par le Conseil Départemental avant la réalisation du passage piétonnier.

Mise en place d'un poteau d'incendie à « Kéroret » avec raccordement sur canalisation pour la somme de 3 420 € HT.

Personnel

Délibération est prise pour le recrutement d'agent en contrat à durée déterminée dans le cadre de l'Art dans les Chapelles, du centre de loisirs intercommunal et des remplacements des agents actuellement indisponibles pour maladie. Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est le nouveau dispositif indemnitaire qui va, d'ici fin 2016, remplacer la plupart des primes et indemnités de la fonction publique territoriale. Le projet actuellement à l'étude sera soumis au comité technique (centre de gestion de la fonction publique).

Inventaire du petit patrimoine

Henri PANHELEUX et Joseph ROUXEL vont procéder à ce recensement du petit patrimoine existant sur la Commune.

Mairie

Le secrétariat sera fermé le samedi matin en juillet et en août.

CSG (club sportif gérançais)

Dissolution du CSG le 4/06/2016 puis création du FC 3 G (football club 3 G pour Gueltas, St-Gérand, St-Gonnéry).